Lachine
Montréal

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

ORDONNANCES

Avis est donné que le conseil d'arrondissement, à sa séance ordinaire du 2 juin 2025, a édicté les ordonnances suivantes :

Ordonnance OCA25-2404-15-002 – Ordonnance déterminant la fermeture temporaire de rues pour la tenue des événements publics ou spéciaux de juin, juillet et début août 2025;

Ordonnance OCA25-RCA09-19002-003 – Ordonnance autorisant l'occupation temporaire du domaine public pour la tenue des événements publics ou spéciaux de juin, juillet et début août 2025, et le campement de la Nouvelle-France;

Ordonnance OCA25-RCA24-19004-003 – Ordonnance autorisant la dérogation aux dispositions des *règlements numéros RCA24-19004 et RCA24-19004-01 sur les nuisances* pour la tenue des événements publics ou spéciaux de juin, juillet et début août 2025, et le campement de la Nouvelle-France;

Ordonnance OCA25-RCA25-19001-005 – Ordonnance accordant la gratuité totale de tout tarif prévu au *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier* 2025 (RCA25-19001) pour les événements publics ou spéciaux de juin, juillet et début août 2025 et le campement de la Nouvelle-France.

Et ce, en vertu des règlements concernant l'occupation temporaire du domaine public (RCA09-19002-01), la tarification pour l'exercice financier 2025 (RCA25-19001), les nuisances (RCA24-19004 et RCA24-19004-01) et la circulation (R-2404-15).

Ces ordonnances entrent en vigueur conformément à la loi et sont disponible pour consultation durant les heures normales de bureau au Secrétariat d'arrondissement, 1800, boulevard. Saint-Joseph. Elles peuvent également être consultées en tout temps sur le site Internet de la Ville de Montréal à l'adresse suivante : https://montreal.ca/reglements-municipaux/.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine**,** ce 4 juin 2025.

_____

Fredy Alzate
Secrétaire d'arrondissement
Arrondissement de Lachine

Lachine
Montréal

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MONTRÉAL

ARRONDISSEMENT DE LACHINE

Certificat de publication de l'avis public

Tel que prévu au *Règlement sur la publication des avis publics* de l'arrondissement de Lachine (RCA20-19002) adopté le 9 mars 2020 par le conseil d'arrondissement, je soussigné, Fredy Alzate, secrétaire d'arrondissement de l'arrondissement de Lachine, certifie par la présente que j'ai publié sur le site internet de la Ville de Montréal, le présent avis public pour l'entrée en vigueur des ordonnances :

- **Ordonnance OCA25-2404-15-002 – Ordonnance déterminant la fermeture temporaire de rues pour la tenue des événements publics ou spéciaux de juin, juillet et début août 2025;**

- **Ordonnance OCA25-RCA09-19002-003 – Ordonnance autorisant l'occupation temporaire du domaine public pour la tenue des événements publics ou spéciaux de juin, juillet et début août 2025, et le campement de la Nouvelle-France;**

- **Ordonnance OCA25-RCA24-19004-003 – Ordonnance autorisant la dérogation aux dispositions des *règlements numéros RCA24-19004 et RCA24-19004-01 sur les nuisances* pour la tenue des événements publics ou spéciaux de juin, juillet et début août 2025, et le campement de la Nouvelle-France;**

- **Ordonnance OCA25-RCA25-19001-005 – Ordonnance accordant la gratuité totale de tout tarif prévu au *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier* 2025 (RCA25-19001) pour les événements publics ou spéciaux de juin, juillet et début août 2025 et le campement de la Nouvelle-France.**

DONNÉ À MONTRÉAL, ce 4 juin 2025.

Fredy Alzate

Fredy Alzate
Secrétaire d'arrondissement

Montréal

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CA : 40.03

2025/06/02
19:00

Dossier # : 1256901005

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division de la culture et bibliothèques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Édicter, en vertu des règlements RCA09-19002-01 (Occupation temporaire du domaine public), RCA25-19001 (Tarification pour l'exercice financier 2025), RCA24-19004 et RCA24-19004-01 (Nuisances) et R-2404-15 (Circulation) les ordonnances pour les événements publics ou spéciaux de juin au début août 2025, et autoriser la présence du campement de la Nouvelle-France en vertu du Règlement numéro 2448 sur les parcs

D'autoriser la tenue des événements publics ou spéciaux célébrés de juin à début août 2025, dont le présence des participants du campement de la Nouvelle-France sur le site du Musée de Lachine, les soirs du 1er au 3 août 2025, en vertu de l'article 3.01, al. 2, b) du *Règlement numéro 2448 sur les parcs* ; et

D'édicter et publier :

- L'ordonnance OCA25-RCA25-19001-005, en vertu de l'article 2.4 du du *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2025* (RCA25-19001), levant la tarification applicable pour l'utilisation des équipements municipaux et pour les permis d'occupation temporaire du domaine public;
- l'ordonnance OCA25-RCA09-19002-003, en vertu de l'article 2.1 du *Règlement numéro RCA09-19002-01 portant sur l'occupation du domaine public (RCA09-19002),* autorisant l'occupation temporaire du domaine public pour les événements célébrés dans les parcs, sur les rues, trottoirs ou espaces de stationnement;
- l'ordonnance OCA25-RCA24-19004-003, en vertu des articles 13, 13.1 et 44 du *Règlement numéro RCA24-19004 sur les nuisances abrogeant le Règlement numéro R-2535-9 sur les nuisances* ; et
- l'ordonnance OCA25-2404-15-002, en vertu de l'article 18.1, al. 1 du *Règlement numéro 2404-15 portant sur la circulation* , décrétant l'interdiction de stationnement et de circulation aux dates et heures indiquées.

Pour les événements publics ou spéciaux suivants, célébrés sur le territoire de l'arrondissement de Lachine, de juin à début août 2025 :

« *Prestation musicale* », organisée par le Réveil de Lachine, tous les mardis du 3 juin au 5 août 2025, et tous les jeudis du 5 juin au 7 août 2025, incluant les jours du 24 juin, Fête

nationale, et 1er juillet, Fête du Canada, de 12 h 30 à 16 h, au Parc Saint-Louis;

« *Animation au plancher de danse* », organisée par le Centre de loisirs de Lachine, du 27 mai au 24 août 2025, au plancher de danse des Anglers;

« *Mardis cyclistes* », organisé par Cyclo Club Lachine, tous les mardis du 3 juin au 5 août 2025, excluant le 24 juin, Fête nationale, mais incluant le 1er juillet, Fête du Canada, de 9 h à 22 h, sur les rues et avenues au tour du parc LaSalle;

« *Cercle des fermières* », organisé par le Cercle des fermières de Lachine, les samedis 7 juin, 5 juillet et 2 août 2025, de 9 h à 15 h, à place publique du Marché;

« *Course de bateaux dragons* », organisée par Club de canoë-kayak de Lachine, le samedi 14 juin 2025, de 8 h à 22 h, au parc de la promenade du Père-Marquette;

« *Spectacle Hisse et Ho* », organisé par la Bibliothèque Saul-Bellow, le dimanche 15 juin 2025, de 15 h à 18 h, au parc Kirkland;

« *Académie vocale* », organisée par Concerts de Lachine, du lundi 16 juin au lundi 30 juin 2025, de 9 h à 16 h 30, à la salle du conseil, mairie de l'arrondissement de Lachine;

« *Cours mouvements rythmés pour aînés* », organisés par La Théière / The Teapot, le lundi 16 juin 2025, de 10 h 30 à 11 h 30, à la cour extérieure de la Maison du Brasseur;

« *Piano public au 59 Saint-Pierre* », coordonné par Concert'Action, tous les jours, à partir du vendredi 20 juin au vendredi 26 septembre 2025, de 9 h à 20 h, au 59, avenue Saint-Pierre;

« *Les dimanches au canal* », Société d'arts visuels en direct, les dimanches 22 et 29 juin, et 6, 13, 20 et 27 juillet 2025, de 11 h à 16 h, au kiosque de la promenade du Père-Marquette;

« *Fête foraine de jadis* », organisée par le Musée de Lachine, le mardi 24 juin 2025, de 14 h à 18 h, sur le site du Musée de Lachine;

« *Fête nationale* », organisée par l'arrondissement de Lachine, le mardi 24 juin 2025, de 8 h à 24 h, au parc Noël-Spinelli;

« *Mise en forme aquatique* », organisée par l'arrondissement de Lachine, les mercredis 25 juin, 2, 9, 16, 23 et 30 juillet, puis 6 et 13 août 2025, de 17 h 45 à 19 h 30, à la piscine du parc LaSalle;

« *Initiation au jiu-jitsu* », organisée par Horizons Tatamis, les mercredis 25 juin, 2, 9, 16, 23 et 30 juillet, et 6, 13, 20 et 27 août 2025, de 15 h à 16 h 30, au parc Kirkland;

« *Mise en forme aquatique* », organisée par l'arrondissement de Lachine, les jeudis 26 juin, 3, 10, 17, 24 et 31 juillet, et 7 et 14 août 2025, de 17 h 45 à 19 h 30, à la piscine du parc Kirkland

« *Jeux de la rue* », organisés par l'arrondissement de Lachine, le jeudi 26 juin 2025, de 10 h à 22 h, aux parcs Dalbé-Viau et Michel-Ménard;

« *Fête du Canada* », organisée par l'arrondissement de Lachine, le mardi 1er juillet 2025, de 8 h à 16 h, au parc LaSalle;

« *Théâtre La Roulotte* », présenté par l'arrondissement de Lachine, le vendredi 4 juillet 2025, de 19 h à 20 h, au parc Noël-Spinelli;

« *Harmonie de Lachine* », organisé par l'Harmonie de Lachine, les mardis 8, 15, 22 et 29

juillet, et 5 août 2025, de 18 h à 21 h, au kiosque de la promenade du Père-Marquette;

« *Cours mouvements rythmés pour aînés* », organisés par La Théière / The Teapot, les lundis 7, 14, 21, 28 juin 2025, et mardis 8, 15, 22 et 29 juillet 2025, de 10 h à 11 h, au plancher de danse;

« *Cours yoga chaise pour aînés* », organisés par La Théière / The Teapot, les mercredis 9, 16, 23 et 30 juillet 2025, et 6 août 2025, de 9 h à 10 h, à la cour extérieure de la Maison du Brasseur;

« *Fête familiale* », organisée par La Théière / The Teapot, le mercredi 9 juillet 2025, de 14 h à 20 h, à la Vieille Brasserie;

« *Pique-nique musical* », organisé par l'arrondissement de Lachine, les mercredis 9, 16, 23 et 30 juillet, et 6 août 2025, de 8 h à 24 h, au parc Noël-Spinelli;

« *Urban Science Brass Band* », présenté par l'arrondissement de Lachine, le samedi 12 juillet 2025, de 19 h à 20 h 30, au parc Kirkland;

« *Les samedis au Marché de la Société d'arts visuels* », organisés par la Société d'arts visuels en direct, le samedi 12 juillet 2025, de 11 h à 16 h, à la place publique du Marché;

« *Régate canoë-kayak* », organisée par le Club de canoë-kayak de Lachine, le dimanche 13 juillet 2025, de 8 h à 22 h, à la promenade du Père-Marquette et au Club de canoë-kayak

« *Cinéma en plein air* », présenté par l'arrondissement de Lachine, le jeudi 17 juillet 2025, de 19 h à 23 h, au parc Carignan;

« *Journée Maison Bulle* », organisée par la Maison des Jeunes, le vendredi 18 juillet 2025, de 10 h à 21 h, au parc Kirkland;

« *Projet Théâtre Arbracadabra dans les espaces verts* », présenté par le Comité de vie de quartier Duff-Court (COVIQ), le mardi 22 juillet 2026, de 13 h à 16 h, au parc Michel-Ménard;

« *Cinéma en plein air* », présenté par l'arrondissement de Lachine, du vendredi 1er août 2025, pour l'installation, au dimanche 3 août, 18 h, sur le site du Musée de Lachine;

« *Cinéma en plein air* », présenté par l'arrondissement de Lachine, le samedi 2 août 2025, de 19 h à 23 h, au parc Michel-Ménard;

Symposium « Les dimanches au canal » , organisé par la Société d'arts visuels en direct, Harmonie et Graffiti, le dimanche 3 août 2025, de 10 h à 17 h, au kiosque de la promenade du Père-Marquette;

« *Cyclovia des Mardis cyclistes* », organisé par Cyclo Club Lachine, le mardi 5 août 2025, de 9 h à 22 h, en partie sur la place « Tino » Rossi, et sur les trottoirs et voies publiques autour du parc LaSalle.

Signé par Andre HAMEL **Le** 2025-05-30 11:12

Signataire : Andre HAMEL

_____

Directeur d'arrondissement
Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement

Montréal

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION **Dossier # :1256901005**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division de la culture et bibliothèques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Édicter, en vertu des règlements RCA09-19002-01 (Occupation temporaire du domaine public), RCA25-19001 (Tarification pour l'exercice financier 2025), RCA24-19004 et RCA24-19004-01 (Nuisances) et R-2404-15 (Circulation) les ordonnances pour les événements publics ou spéciaux de juin au début août 2025, et autoriser la présence du campement de la Nouvelle-France en vertu du Règlement numéro 2448 sur les parcs

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement de Lachine soutient l'offre d'activités culturelles, sportives et ludiques proposée par les parties prenantes de l'arrondissement. La tenue de ces événements publics ou spéciaux implique l'occupation temporaire du domaine public, que ce soit un parc, des trottoirs ou des espaces de stationnement, souvent l'émission de bruits perturbateurs et l'utilisation d'amplificateurs de son, parfois la vente de marchandises et la consommation de boissons alcoolisées, et d'autres fois l'utilisation de dispositifs lumineux et de bannières, tout comme de temps à autre la fermeture de rues, trottoirs et espaces de stationnement.

Toutes ces activités et utilisations sont gouvernées par la réglementation municipale de l'arrondissement à laquelle tous, autant les personnes physiques que les personnes morales à but lucratif ou sans but lucratif, les institutions ou l'administration municipale sont tenues de respecter et se conformer. Cependant, la réglementation permet d'autoriser, pour une durée, aux conditions et modalités déterminées par le conseil, de déroger à cette réglementation par ordonnance édictée par le conseil d'arrondissement séance tenante.

Ainsi, les événements publics ou spéciaux ou publics de juin, juillet et début août 2025, nécessitent l'une ou l'autre, ou toutes ces types d'autorisations par ordonnances du conseil d'arrondissement afin de se conformer à la réglementation en vigueur. Les ordonnances édictées le sont en vertu de :

- L'article 2.1 du *Règlement numéro RCA09-19002-01 portant sur l'occupation du domaine public (RCA09-19002)* afin d'introduire l'autorisation de l'occupation temporaire du domaine public pour la tenue d'événements publics;
- l'article 2.4 du du *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2025* (RCA25-19001);
- les articles 13, 13.1 et 44 du *Règlement numéro RCA24-19004 sur les nuisances abrogeant le Règlement numéro R-2535-9 sur les nuisances* ; et
- l'article 18.1, al. 1 du *Règlement numéro 2404-15 portant sur la circulation.*

De plus, en vue d'autoriser la tenue du campement de la Nouvelle-France, les 2 et 3 août 2025, sur le site du Musée de Lachine, il est recommandé au conseil d'arrondissement d'autoriser en vertu de l'article 3, al. 2 c), la présence des participants du campement au-delà des heures statuées dans le *Règlement numéro 2448 sur les parcs* , du 1er au 3 août 2025.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA25 19 0085 - 2025-04-01 (1256901004)
Édicter, en vertu des règlements RCA09-19002-01 (Occupation temporaire du domaine public), RCA25-19001 (Tarification pour l'exercice financier 2025), RCA24-19004 et RCA24-19004-01 (Nuisances) et R-2404-15 (Circulation) les ordonnances pour les événements spéciaux d'avril et mai 2025

CA25 19 001 - 2025-02-03 (1256901001)
Édicter, en vertu des règlements RCA09-19002-01 (Occupation temporaire du domaine public), RCA25-19001 (Tarification pour l'exercice financier 2025) et RCA24-19004 et RCA24-19004-01 (Nuisances) les ordonnances pour la tenue des Hivernales à Saint-Pierre et le Défi de l'Ours polaire le samedi 15 février 2025

CA24 19 0339 - 2024-12-02 (1246901009)
Édicter, en vertu des règlements RCA09-19002-01 (Occupation temporaire du domaine public), RCA24-19001 (Tarification pour l'exercice financier 2024) et RCA24-19004 et RCA24-19004-01 (Nuisances) des ordonnances pour la tenue du Marché de Noël, de 11 h à 16 h, les trois premières fins de semaine de décembre 2024

DESCRIPTION

Les événements présentés sur le domaine public, ou dans les équipements municipaux, de l'arrondissement de Lachine sont de diverses catégories. Ils peuvent être de nature communautaire, sociale, sportive, culturelle et civique. L'occupation du domaine public peut se réaliser de différentes façons : occupation complète ou en partie d'une place, d'un parc ou trottoir, fermeture d'une ou de plusieurs rues ou une combinaison des deux, par exemple l'occupation simultanée d'un parc et d'une rue. Tandis que l'utilisation d'un équipement municipal implique l'utilisation d'une salle telle que celles de la Maison de la culture, de l'Entrepôt, de la Vieille Brasserie, de l'Aréna Pete Morin ou encore du Collège Sainte-Anne.

Plus de 30 événements seront célébrés au cours des mois de juin, juillet et début août 2025, dont quelques uns à plus d'une reprise. Les quatre ordonnances édictées par le conseil visent d'une part l'occupation temporaire du domaine public, en levant la tarification applicable pour cette utilisation et celle des équipements municipaux, accordant ainsi une aide financière indirecte via la gratuité, d'autre part, elles autorisent la dérogation de la réglementation concernant les nuisances et la circulation :

- Ordonnance OCA25-RCA25-19001-005 levant la tarification applicable pour l'utilisation des équipements municipaux et pour les permis d'occupation temporaire du domaine public;
- Ordonnance OCA25-RCA09-19002-003 autorisant l'utilisation temporaire du domaine public pour les événements célébrés dans les parcs, sur les rues, trottoirs ou espaces de stationnement;
- Ordonnance OCA25-RCA24-19004-003 autorisant la dérogation au Règlement sur les nuisances;
- Ordonnance OCA25-2404-15-002 décrétant l'interdiction de stationnement et de circulation.

L'autorisation relative à la présence des participants du campement de la Nouvelle-France, en vertu du *Règlement numéro 2448 sur les parcs* , est à même la recommandation de ce sommaire décisionnel.

JUSTIFICATION

L'organisation et la célébration d'événements publics s'inscrit dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie de la population montréalaise. Dans certains cas, ils contribuent à l'épanouissement en permettant aux citoyennes et citoyens de se rencontrer et d'établir des contacts dans un cadre convivial. Afin de les réaliser, des autorisations par ordonnances du conseil d'arrondissement sont nécessaires puisque ces événements impliquent l'occupation temporaire du domaine public, que ce soit un parc ou des trottoirs, souvent l'émission de bruits perturbateurs et l'utilisation d'amplificateurs de sons, parfois la vente de marchandises et la consommation de boissons alcoolisées, et d'autres fois l'utilisation de dispositifs lumineux, tout comme de temps à autre la fermeture de rues.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les événements spéciaux ou publics d'avril et de mai 2025, pour lesquels l'utilisation des équipements municipaux ou du domaine public est tarifée en vertu du Règlement RCA25-19001, se voient accorder la gratuité totale de la tarification.
Les articles visés du Règlement RCA25-19001 portent sur l'occupation du domaine public (art. 6.3.2), la Vieille Brasserie pour un événement non régulier (art. 13.3) et la salle du conseil de la mairie de l'arrondissement de Lachine (art. 15).

MONTRÉAL 2030

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Les ordonnances seront publiées sur le site Internet de l'arrondissement assurant ainsi leur entrée en vigueur et l'information auprès des résidentes et résidents.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Les autorisations accordées par ordonnances édictées par le conseil d'arrondissement, en séance tenante, entrent en vigueur dès leur publication.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux lois et règlements en vigueur, aux politiques et encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Guillaume FILIATRAULT, Service des grands parcs_du Mont-Royal et des sports

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Louis Xavier SHEITOYAN
Agent culturel

Tél : (514) 267-5130
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR Le : 2025-05-30

Gabriel RENAUD
chef de division - sports loisirs et developpement social en arrondissement

Tél : 514 240-6364
Télécop. : -

Système de gestion des décisions des instances
PIÈCES JOINTES AU DOSSIER

Dossier # : 1256901005

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division de la culture et bibliothèques
Objet :	Édicter, en vertu des règlements RCA09-19002-01 (Occupation temporaire du domaine public), RCA25-19001 (Tarification pour l'exercice financier 2025), RCA24-19004 et RCA24-19004-01 (Nuisances) et R-2404-15 (Circulation) les ordonnances pour les événements publics ou spéciaux de juin au début août 2025, et autoriser la présence du campement de la Nouvelle-France en vertu du Règlement numéro 2448 sur les parcs

Ordonnance OCA25-2404-15-002.pdf

Ordonnance OCA25-RCA09-19002-003.pdf

Ordonnance OCA25-RCA24-19004-003.pdf

Ordonnance OCA25-RCA25-19001-005.pdf

RESPONSABLE DU DOSSIER

Louis Xavier SHEITOYAN
Agent culturel

Tél : (514) 267-5130
Télécop. :

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

Ordonnance OCA25-2404-15-002

Ordonnance déterminant la fermeture temporaire de rues pour la tenue des événements publics ou spéciaux de juin, juillet et début août 2025

Règlement numéro R-2404-15 portant sur la circulation

Ordonnance édictée le	:	2 juin 2025
Avis public	:	4 juin 2025
Entrée en vigueur	:	4 juin 2025

Lachine
Montréal

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA25-2404-15-002 **(2)**

Ordonnance déterminant la fermeture temporaire de rues pour la tenue des événements publics ou spéciaux de juin, juillet et début août 2025

VU l'article 18.1, al. 1 du *Règlement numéro R-2404-15 portant sur la circulation* :

Attendu que l'arrondissement de Lachine soutient l'offre d'activités culturelles, sportives et ludiques proposée par les parties prenantes de l'arrondissement;

À la séance ordinaire du 2 juin 2025, le conseil d'arrondissement de Lachine décrète :

1. L'interdiction de stationnement et de circulation de véhicules routiers pour les chemins publics suivants, aux dates et heures indiquées :

   a. Les *Mardis cyclistes*, organisés par Cyclo-Club Lachine, de 15 h à 22 h, les mardis 3, 10, 17 juin et 1er, 8, 15, 22 et 29 juillet, puis 5 août 2025 :

      - Rue Saint-Antoine, entre la 16e Avenue et la 10e Avenue;
      - 10e Avenue, entre les rues Saint-Antoine et Victoria;
      - Rue Victoria, entre la 10e Avenue et la 16e Avenue; et
      - 16e Avenue, entre les rues Saint-Antoine et Victoria.

   b. La *Fête nationale*, organisée par l'arrondissement de Lachine, de 7 h à 24 h, le mardi 24 juin 2025 :

      - Boulevard Saint-Joseph entre les 21e et 25e Avenues;

   c. La *Fête du Canada*, organisée par l'arrondissement de Lachine, de 7 h à 16 h, le mardi 1er juillet 2025 :

      - 10e Avenue, entre les rues Saint-Antoine et Victoria.

2. L'interdiction de stationnement à l'horodateur numéro 508, aux dates et heures indiquées :

   a. La *Course de bateaux dragons*, organisée par Club de canoë-kayak de Lachine, de 8 h à 22 h, le samedi 14 juin 2025;

   b. La *Régate canoë-kayak*, organisée par le Club de canoë-kayak de Lachine, de 8 h à 22 h, le dimanche 13 juillet 2025.

3. La présente ordonnance entre en vigueur le jour de sa publication.

_____
MAIRESSE
ARRONDISSEMENT DE LACHINE

_____
SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT
ARRONDISSEMENT DE LACHINE

GDD 1256901005

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

Ordonnance OCA25-RCA09-19002-003

Ordonnance autorisant l'occupation temporaire du domaine public pour la tenue des événements publics ou spéciaux de juin, juillet et début août 2025, et le campement de la Nouvelle-France

Règlement numéro RCA09-19002-01 modifiant le Règlement portant sur l'occupation du domaine public (RCA09-19002) afin d'introduire l'autorisation de l'occupation temporaire du domaine public pour la tenue d'événements publics

Ordonnance édictée le	:	2 juin 2025
Avis public	:	4 juin 2025
Entrée en vigueur	:	4 juin 2025

Lachine
Montréal

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA25-RCA09-19002-003 **(2)**

Ordonnance autorisant l'occupation temporaire du domaine public pour la tenue des événements publics ou spéciaux de juin, juillet et début août 2025, et le campement de la Nouvelle-France

VU l'article 2.1 du *Règlement numéro RCA09-19002-01 modifiant le Règlement portant sur l'occupation du domaine public (RCA09-19002) afin d'introduire l'autorisation de l'occupation temporaire du domaine public pour la tenue d'événements publics* :

Attendu que l'arrondissement de Lachine soutient l'offre d'activités culturelles, sportives et ludiques proposée par les parties prenantes de l'arrondissement;

Attendu que l'article 15, para 4° du *Règlement numéro RCA09-19002-01 modifiant le Règlement portant sur l'occupation du domaine public* (RCA09-19002-1) introduit le permis pour l'occupation temporaire du domaine public pour la tenue d'événements publics, autorisés préalablement par ordonnance édictée par le conseil d'arrondissement;

À la séance ordinaire du 2 juin 2025, le conseil d'arrondissement de Lachine :

1. Autorise l'occupation temporaire du domaine public pour les événements publics ou spéciaux listés, aux heures et lieux indiqués :

Tous les mardis du 3 juin au 5 août 2025, et tous les jeudis du 5 juin au 7 août 2025, incluant les jours du 24 juin, Fête nationale, et 1er juillet, Fête du Canada, de 12 h 30 à 16 h Parc Saint-Louis	« *Prestation musicale* », organisée par le Réveil de Lachine
Du 27 mai au 24 août 2025 : Tous les lundis de 19 h à 22 h; Les mardis de 18 h 30 à 22 h; Les mercredis de 18 h 30 à 20 h 35; Les jeudis et vendredis de 19 h à 21 h; Les samedis de 9 h 30 à 10 h 30 Plancher de danse des Anglers	« *Animation au plancher de danse* », organisée par le Centre de loisirs de Lachine

Lachine
Montréal

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA25-RCA09-19002-003 **(3)**

Tous les mardis du 3 juin au 5 août 2025, excluant le 24 juin, Fête nationale, mais incluant le 1er juillet, Fête du Canada, de 9 h à 22 h Trottoirs et voies publiques autour du parc LaSalle : les rues Saint-Antoine et Victoria, entre les 10e et 16e Avenues, et les 10e et 16e Avenues entre les rues Saint-Antoine et Victoria	« *Mardis cyclistes* », organisé par Cyclo Club Lachine
Samedis 7 juin, 5 juillet et 2 août 2025, de 9 h à 15 h Place publique du Marché	« *Cercle des fermières* », organisé par le Cercle des fermières de Lachine
Samedi 14 juin 2025, de 8 h à 22 h Parc de la promenade du Père-Marquette	« *Course de bateaux dragons* », organisée par Club de canoë-kayak
Dimanche 15 juin 2025, de 15 h à 18 h Parc Kirkland	« *Spectacle Hisse et Ho* », organisé par la Bibliothèque Saul-Bellow
Lundi 16 juin 2025, de 10 h 30 à 11 h 30 Cour extérieure de la Maison du Brasseur	« *Cours mouvements rythmés pour aînés* », organisés par La Théière / The Teapot
Tous les jours, à partir du vendredi 20 juin au vendredi 26 septembre 2025, de 9 h à 20 h Le 59, avenue Saint-Pierre	« *Piano public au 59 Saint-Pierre* », coordonné par Concert'Action
Dimanches 22 et 29 juin, et 6, 13, 20 et 27 juillet 2025, de 11 h à 16 h Kiosque de la promenade du Père-Marquette	« *Les dimanches au canal* », Société d'arts visuels en direct
Mardi 24 juin 2025, de 14 h à 18 h Site du Musée de Lachine	« *Fête foraine de jadis* », organisée par le Musée de Lachine
Mardi 24 juin 2025, de 8 h à 24 h Parc Noël-Spinelli	« *Fête nationale* », organisée par l'arrondissement de Lachine

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA25-RCA09-19002-003 **(4)**

Mercredis 25 juin, 2, 9, 16, 23 et 30 juillet, puis 6 et 13 août 2025, de 17 h 45 à 19 h 30 Piscine du parc LaSalle	« *Mise en forme aquatique* », organisée par l'arrondissement de Lachine
Mercredis 25 juin, 2, 9, 16, 23 et 30 juillet, et 6, 13, 20 et 27 août 2025, de 15 h à 16 h 30 Parc Kirkland	« *Initiation au jiu-jitsu* », organisée par Horizons Tatamis
Jeudis 26 juin, 3, 10, 17, 24 et 31 juillet, et 7 et 14 août 2025, de 17 h 45 à 19 h 30 Piscine du parc Kirkland	« *Mise en forme aquatique* », organisée par l'arrondissement de Lachine
Jeudi 26 juin 2025, de 10 h à 22 h Parcs Dalbé-Viau et Michel-Ménard	« *Jeux de la rue* », organisés par l'arrondissement de Lachine
Mardi 1er juillet 2025, de 8 h à 16 h Parc LaSalle	« *Fête du Canada* », organisée par l'arrondissement de Lachine
Vendredi 4 juillet 2025, de 19 h à 20 h Parc Noël-Spinelli	« *Théâtre La Roulotte* », présenté par l'arrondissement de Lachine
Mardis 8, 15, 22 et 29 juillet, et 5 août 2025, de 18 h à 21 h Kiosque de la promenade du Père-Marquette	« *Harmonie de Lachine* », organisé par l'Harmonie de Lachine
Lundis 7, 14, 21, 28 juin 2025, et mardis 8, 15, 22 et 29 juillet 2025, de 10 h à 11 h Plancher de danse des Anglers	« *Cours mouvements rythmés pour aînés* », organisés par La Théière / The Teapot
Mercredis 9, 16, 23 et 30 juillet 2025, et 6 août 2025, de 9 h à 10 h Cour extérieure de la Maison du Brasseur	« *Cours yoga chaise pour aînés* », organisés par La Théière / The Teapot
Mercredis 9, 16, 23 et 30 juillet, et 6 août 2025, de 8 h à 24 h Parc Noël-Spinelli	« *Pique-nique musical* », organisé par l'arrondissement de Lachine

Lachine
Montréal

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA25-RCA09-19002-003 **(5)**

Samedi 12 juillet 2025, de 19 h à 20 h 30 Parc Kirkland	« *Urban Science Brass Band* », présenté par l'arrondissement de Lachine
Samedi 12 juillet 2025, de 11 h à 16 h Place publique du Marché	« *Les samedis au Marché de la Société d'arts visuels* », organisés par la Société d'arts visuels en direct
Dimanche 13 juillet 2025, de 8 h à 22 h Promenade du Père-Marquette et Club de canoë-kayak	« *Régate canoë-kayak* », organisée par le Club de canoë-kayak de Lachine
Jeudi 17 juillet 2025, de 19 h à 23 h Parc Carignan	« *Cinéma en plein air* », présenté par l'arrondissement de Lachine
Vendredi 18 juillet 2025, de 10 h à 21 h Parc Kirkland	« *Journée Maison Bulle* », organisée par la Maison des Jeunes
Mardi 22 juillet 2026, de 13 h à 16 h Parc Michel-Ménard	« *Projet Théâtre Arbracadabra dans les espaces verts* », présenté par le Comité de vie de quartier Duff-Court (COVIQ)
Samedi 26 juillet 2025, de 19 h à 23 h Parc Kirkland	« *Cinéma en plein air* », présenté par l'arrondissement de Lachine
Installation : Vendredi 1er août 2025, 14 h ; Ouvert : Samedi 2 août 2025, de 10 h à 18 h et dimanche 3 août 2025, de 9 h à 16 h ; Démantèlement : Dimanche 3 août 2025, de 17 h à 18 h Site du Musée de Lachine	« *Campement de la Nouvelle-France* », organisé par le Musée de Lachine et La Corne
Samedi 2 août 2025, de 19 h à 23 h Parc Michel-Ménard	« *Cinéma en plein air* », présenté par l'arrondissement de Lachine
Dimanche 3 août 2025, de 10 h à 17 h Kiosque de la promenade du Père-Marquette	*Symposium « Les dimanches au canal »*, organisé par la Société d'arts visuels en direct, Harmonie et Graffiti

Lachine
Montréal

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA25-RCA09-19002-003 **(6)**

Mardi 5 août 2025, de 9 h à 22 h Partie de la place « Tino » Rossi, trottoirs et voies publiques autour du parc LaSalle : les rues Saint-Antoine et Victoria, entre les 10e et 16e Avenues, et les 10e et 16e Avenues entre les rues Saint-Antoine et Victoria	« *Cyclovia des Mardis cyclistes* », organisé par Cyclo Club Lachine

2. La présente ordonnance entre en vigueur le jour de sa publication.

MAIRESSE
ARRONDISSEMENT DE LACHINE

SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT
ARRONDISSEMENT DE LACHINE

GDD 1256901005

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

Ordonnance OCA25-RCA24-19004-003

Ordonnance autorisant la dérogation aux dispositions des *règlements numéros RCA24-19004 et RCA24-19004-01 sur les nuisances* pour la tenue des événements publics ou spéciaux de juin, juillet et début août 2025, et le campement de la Nouvelle-France

Règlement numéro RCA24-19004 sur les nuisances et abrogeant le Règlement numéro R-2535-9 sur les nuisances, et Règlement numéro RCA24-19004-01 modifiant le Règlement numéro RCA24-19004 sur les nuisances et abrogeant le Règlement numéro R-2535-9 sur les nuisances

Ordonnance édictée le :	2 juin 2025
Avis public :	4 juin 2025
Entrée en vigueur :	4 juin 2025

Lachine
Montréal

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA25-RCA24-19004-003 **(2)**

Ordonnance autorisant la dérogation aux dispositions des *règlements numéros RCA24-19004 et RCA24-19004-01 sur les nuisances* pour la tenue des événements publics ou spéciaux de juin, juillet et début août 2025, et le campement de la Nouvelle-France

VU les articles 13.1, al. 2, et 44 du *Règlement numéro RCA24-19004 sur les nuisances et abrogeant le Règlement numéro R-2535-9 sur les nuisances* :

Attendu que l'arrondissement de Lachine soutient l'offre d'activités culturelles, sportives et ludiques proposée par les parties prenantes de l'arrondissement ;

Attendu que la tenue des événements tenus sur le domaine public peut comporter l'émission de bruits perturbateurs, la vente de marchandises et d'aliments et la consommation d'alcool ;

À la séance ordinaire du 2 juin 2025 le conseil d'arrondissement de Lachine :

1. Autorise, pour les événements publics ou spéciaux, aux jours et heures listés, la dérogation aux articles suivants :

Tous les mardis du 3 juin au 5 août 2025, et tous les jeudis du 5 juin au 7 août 2025, incluant les jours fériés du 24 juin et 1er juillet, de 12 h 30 à 16 h Parc Saint-Louis	« *Prestation musicale* », organisée par le Réveil de Lachine Art. 13, al. 2, par. 2e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs)
Du 27 mai au 24 août 2025 : Tous les lundis de 19 h à 22 h ; Les mardis de 18 h 30 à 22 h ; Les mercredis de 18 h 30 à 20 h 35 ; Les jeudis et vendredis de 19 h à 21 h ; Les samedis de 9 h 30 à 10 h 30 Plancher de danse des Anglers	« *Animation au plancher de danse* », organisée par le Centre de loisirs de Lachine Art. 13, al. 2, par. 2e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs)
Tous les mardis du 3 juin au 5 août 2025, excluant le 24 juin, Fête nationale mais incluant le 1er juillet, Fête du Canada, de 9 h à 22 h Trottoirs et voies publiques autour du parc LaSalle : les rues Saint-Antoine et Victoria, entre les 10e et 16e Avenues, et les 10e et 16e Avenues entre les rues Saint-Antoine et Victoria	« *Mardis cyclistes* », organisé par Cyclo Club Lachine Art. 13, al. 2, par. 2e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs) Art. 36, par. 16e b) (Consommation) Art. 36.1 (Vente de marchandises)

ORDONNANCE OCA25-RCA24-19004-003 **(3)**

Samedis 7 juin, 5 juillet et 2 août 2025, de 9 h à 15 h Place publique du Marché	« *Cercle des fermières* », organisé par le Cercle des fermières de Lachine Art. 36.1 (Vente de marchandises)
Samedi 14 juin 2025, de 8 h à 22 h Parc de la promenade du Père-Marquette	« *Course de bateaux dragons* », organisée par Club de canoë-kayak Art. 13, al. 2, par. 2e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs)
Dimanche 15 juin 2025, de 15 h à 18 h Parc Kirkland	« *Spectacle Hisse et Ho* », organisé par la Bibliothèque Saul-Bellow Art. 13, al. 2, par. 2e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs)
Tous les jours, à partir du vendredi 20 juin au vendredi 26 septembre 2025, de 9 h à 20 h Le 59, avenue Saint-Pierre	« *Piano public au 59 Saint-Pierre* », coordonné par Concert'Action Art. 13, al. 2, par. 2e (Bruit)
Lundi 16 juin 2025, de 10 h 30 à 11 h 30 Cour extérieure de la Maison du Brasseur	« *Cours mouvements rythmés pour aînés* », organisés par La Théière / The Teapot Art. 13, al. 2, par. 2e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs)
Du lundi 16 au lundi 30 juin 2025, de 9 h à 16 h 30 Salle du conseil, mairie de l'arrondissement de Lachine	« *Académie vocale* », organisée par Concerts de Lachine Art. 13, al. 2, par. 2e (Bruit)
Dimanches 22 et 29 juin, et 6, 13, 20 et 27 juillet 2025, de 11 h à 16 h Kiosque de la promenade du Père-Marquette	« *Les dimanches au canal* », Société d'arts visuels en direct Art. 36.1 (Vente de marchandises)
Mardi 24 juin 2025, de 14 h à 18 h Site du Musée de Lachine	« *Fête foraine de jadis* », organisée par le Musée de Lachine Art. 13, al. 2, par. 2e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs)
Mardi 24 juin 2025, de 8 h à 24 h Parc Noël-Spinelli	« *Fête nationale* », organisée par l'arrondissement de Lachine Art. 13, al. 2, par. 2e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs) Art. 36, par. 16e b) (Consommation) Art. 29, al. 2 (Dispositifs lumineux)

ORDONNANCE OCA25-RCA24-19004-003 **(4)**

Mercredis allant du 25 juin au 27 août 2025, de 15 h à 16 h 30 Parc Kirkland	« *Initiation au jiu-jitsu* », organisée par Horizons Tatamis Art. 13, al. 2, par. 2e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs)
Mercredis 25 juin, 2, 9, 16, 23 et 30 juillet, et 6 et 13 août 2025, de 17 h 45 à 19 h 30 Piscine du parc LaSalle	« *Mise en forme aquatique* », organisée par l'arrondissement de Lachine Art. 13, al. 2, par. 2e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs)
Jeudis 26 juin, 3, 10, 17, 24 et 31 juillet, et 7 et 14 août 2025, de 17 h 45 à 19 h 30 Piscine du parc Kirkland	« *Mise en forme aquatique* », organisée par l'arrondissement de Lachine Art. 13, al. 2, par. 2e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs)
Jeudi 26 juin 2025, de 10 h à 22 h Parcs Dalbé-Viau et Michel-Ménard	« *Jeux de la rue* », organisés par l'arrondissement de Lachine Art. 13, al. 2, par. 2e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs)
Mardi 1er juillet 2025, de 8 h à 16 h Parc LaSalle	« *Fête du Canada* », organisée par l'arrondissement de Lachine Art. 13, al. 2, par. 2e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs)
Vendredi 4 juillet 2025, de 19 h à 20 h Parc Noël-Spinelli	« *Théâtre La Roulotte* », présenté par l'arrondissement de Lachine Art. 13, al. 2, par. 2e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs)
Mardis 8, 15, 22 et 29 juillet, et 5 août 2025, de 18 h à 21 h Kiosque de la promenade du Père-Marquette	« *Harmonie de Lachine* », organisé par l'Harmonie de Lachine Art. 13, al. 2, par. 2e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs)
Lundis 7, 14, 21, 28 juin 2025, et mardis 8, 15, 22 et 29 juillet 2025, de 10 h à 11 h Plancher de danse des Anglers	« *Cours mouvements rythmés pour aînés* », organisés par La Théière / The Teapot Art. 13, al. 2, par. 2e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs)
Mercredis 9, 16, 23 et 30 juillet 2025, et 6 août 2025, de 9 h à 10 h Cour extérieure de la Maison du Brasseur	« *Cours yoga chaise pour aînés* », organisés par La Théière / The Teapot Art. 13, al. 2, par. 2e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs)

Mercredis 9, 16, 23 et 30 juillet, et 6 août 2025, de 8 h à 24 h Parc Noël-Spinelli	« *Pique-nique musical* », organisé par l'arrondissement de Lachine Art. 13, al. 2, par. 2e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs)
Samedi 12 juillet 2025, de 19 h à 20 h 30 Parc Kirkland	« *Urban Science Brass Band* », présenté par l'arrondissement de Lachine Art. 13, al. 2, par. 2e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs) Art. 29, al. 2 (Dispositifs lumineux)
Samedi 12 juillet 2025, de 11 h à 16 h Place publique du Marché	« *Les samedis au Marché de la Société d'arts visuels* », organisés par la Société d'arts visuels en direct Art. 36.1 (Vente de marchandises)
Dimanche 13 juillet 2025, de 8 h à 22 h Promenade du Père-Marquette et Club de canoë-kayak	« *Régate canoë-kayak* », organisée par le Club de canoë-kayak de Lachine Art. 13, al. 2, par. 2e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs) Art. 36.1 (Vente de marchandises)
Jeudi 17 juillet 2025, de 19 h à 23 h Parc Carignan	« *Cinéma en plein air* », présenté par l'arrondissement de Lachine Art. 13, al. 2, par. 2e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs)
Vendredi 18 juillet 2025, de 10 h à 21 h Parc Kirkland	« *Journée Maison Bulle* », organisée par la Maison des Jeunes Art. 13, al. 2, par. 2e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs)
Mardi 22 juillet 2026, de 13 h à 16 h Parc Michel-Ménard	« *Projet Théâtre Arbracadabra dans les espaces verts* », présenté par le Comité de vie de quartier Duff-Court (COVIQ) Art. 13, al. 2, par. 2e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs)
Samedi 26 juillet 2025, de 19 h à 23 h Parc Kirkland	« *Cinéma en plein air* », présenté par l'arrondissement de Lachine Art. 13, al. 2, par. 2e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs)

ORDONNANCE OCA25-RCA24-19004-003 **(6)**

Installation : Vendredi 1er août 2025, 14 h ; Ouvert : Samedi 2 août 2025, de 10 h à 18 h et dimanche 3 août 2025, de 9 h à 16 h ; Démantèlement : Dimanche 3 août 2025, de 17 h à 18 h Site du Musée de Lachine	« *Campement de la Nouvelle-France* », organisé par le Musée de Lachine et La Corne Art. 8, al. 2, par. 15e (Cuisine) Art. 13, al. 2, par. 2e (Bruit) Art. 13, al. 2, par. 10e (Drapeaux) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs)
Samedi 2 août 2025, de 9 h à 20 h Parterre du 2050, rue Duff-Court	« *Fête interculturelle* », organisée par le Comité de vie de quartier Duff-Court Art. 13, al. 2, par. 2e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs) Art. 36.1 (Vente de marchandises)
Samedi 2 août 2025, de 19 h à 23 h Parc Michel-Ménard	« *Cinéma en plein air* », présenté par l'arrondissement de Lachine Art. 13, al. 2, par. 2e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs)
Dimanche 3 août 2025, de 10 h à 17 h Kiosque de la promenade du Père-Marquette	*Symposium « Les dimanches au canal »*, organisé par la Société d'arts visuels en direct, Harmonie et Graffiti
Mardi 5 août 2025, de 9 h à 22 h Partie de la place « Tino » Rossi, trottoirs et voies publiques autour du parc LaSalle : les rues Saint-Antoine et Victoria, entre les 10e et 16e Avenues, et les 10e et 16e Avenues entre les rues Saint-Antoine et Victoria	« *Cyclovia des Mardis cyclistes* », organisé par Cyclo Club Lachine Art. 13, al. 2, par. 2e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs) Art. 36, par. 16e b) (Consommation) Art. 36.1 (Vente de marchandises)

ORDONNANCE OCA25-RCA24-19004-003 **(7)**

2. La présente ordonnance entre en vigueur le jour de sa publication.

MAIRESSE
ARRONDISSEMENT DE LACHINE

SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT
ARRONDISSEMENT DE LACHINE

GDD 1256901005

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

Ordonnance OCA25-RCA25-19001-005

Ordonnance accordant la gratuité totale de tout tarif prévu au *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2025* (RCA25-19001) pour les événements publics ou spéciaux de juin, juillet et début août 2025 et le campement de la Nouvelle-France

***Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2025* (RCA25-19001)**

Ordonnance édictée le	:	2 juin 2025
Avis public	:	4 juin 2025
Entrée en vigueur	:	4 juin 2025

Lachine
Montréal

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA25-RCA25-19001-005 **(2)**

Ordonnance accordant la gratuité totale de tout tarif prévu au *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2025* (RCA25-19001) pour les événements publics ou spéciaux de juin, juillet et début août 2025 et le campement de la Nouvelle-France

VU l'article 2.4 du *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2025* (RCA25-19001);

Attendu que le *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2025* (RCA25-19001) tarifie l'occupation temporaire des installations, parcs, espaces et équipements municipaux;

À la séance ordinaire du 2 juin yuhj2025, le conseil d'arrondissement de Lachine décrète que :

1. Les tarifs prévus à l'article 6.3.2 du *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2025* (RCA25-19001), pour l'occupation temporaire des parcs, sont réduits dans leur totalité pour les événements spéciaux suivants :

Tous les mardis du 3 juin au 5 août 2025, et tous les jeudis du 5 juin au 7 août 2025, incluant les jours fériés du 24 juin et 1er juillet, de 12 h 30 à 16 h Parc Saint-Louis	« *Prestation musicale* », organisée par le Réveil de Lachine Art. 6.3.2, para. 6e
Du 27 mai au 24 août 2025 : Tous les lundis de 19 h à 22 h; Les mardis de 18 h 30 à 22 h; Les mercredis de 18 h 30 à 20 h 35; Les jeudis et vendredis de 19 h à 21 h; Les samedis de 9 h 30 à 10 h 30 Plancher de danse des Anglers	« *Animation au plancher de danse* », organisée par le Centre de loisirs de Lachine Art. 6.3.2, para. 1er
Tous les mardis du 3 juin au 5 août 2025, excluant le 24 juin, Fête nationale mais incluant le 1er juillet, Fête du Canada, de 9 h à 22 h Trottoirs et voies publiques autour du parc LaSalle : les rues Saint-Antoine et Victoria, entre les 10e et 16e Avenues, et les 10e et 16e Avenues entre les rues Saint-Antoine et Victoria	« *Mardis cyclistes* », organisé par Cyclo Club Lachine Art. 6.3.2, para. 1er, 2e, 3e et 4e

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA25-RCA25-19001-005 **(3)**

Samedis 7 juin, 5 juillet et 2 août 2025, de 9 h à 15 h Place publique du Marché	« *Cercle des fermières* », organisé par le Cercle des fermières de Lachine Art. 6.3.2, para. 6e
Samedi 14 juin 2025, de 8 h à 22 h Parc de la promenade du Père-Marquette	« *Course de bateaux dragons* », organisée par Club de canoë-kayak Art. 6.3.2, para. 5e et 6e
Dimanche 15 juin 2025, de 15 h à 18 h Parc Kirkland	« *Spectacle Hisse et Ho* », organisé par la Bibliothèque Saul-Bellow Art. 6.3.2, para. 6e
Tous les jours, à partir du vendredi 20 juin au vendredi 26 septembre 2025, de 9 h à 20 h Le 59, avenue Saint-Pierre	« *Piano public au 59 Saint-Pierre* », coordonné par Concert'Action Art. 6.3.2, para. 6e
Lundi 16 juin 2025, de 10 h 30 à 11 h 30 Cour extérieure de la Maison du Brasseur	« *Cours mouvements rythmés pour aînés* », organisés par La Théière / The Teapot Art. 6.3.2, para. 6e
Dimanches 22 et 29 juin, et 6, 13, 20 et 27 juillet 2025, de 11 h à 16 h Kiosque de la promenade du Père-Marquette	« *Les dimanches au canal* », Société d'arts visuels en direct Art. 6.3.2, para. 6e
Mardi 24 juin 2025, de 14 h à 18 h Site du Musée de Lachine	« *Fête foraine de jadis* », organisée par le Musée de Lachine Art. 6.3.2, para. 6e
Mardi 24 juin 2025, de 8 h à 24 h Parc Noël-Spinelli	« *Fête nationale* », organisée par l'arrondissement de Lachine Art. 6.3.2, para. 6e
Mercredis 25 juin, 2, 9, 16, 23 et 30 juillet, et 6 et 13 août 2025, de 17 h 45 à 19 h 30 Piscine du parc LaSalle	« *Mise en forme aquatique* », organisée par l'arrondissement de Lachine Art. 6.3.2, para. 6e
Mercredis 25 juin 2, 9, 16, 23 et 30 juillet, et 6, 13, 20 et 27 août 2025, de 15 h à 16 h 30 Parc Kirkland	« *Initiation au jiu-jitsu* », organisée par Horizons Tatamis Art. 6.3.2, para. 6e

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA25-RCA25-19001-005 **(4)**

Jeudis 26 juin, 3, 10, 17, 24 et 31 juillet, et 7 et 14 août 2025, de 17 h 45 à 19 h 30 Piscine du parc Kirkland	« *Mise en forme aquatique* », organisée par l'arrondissement de Lachine Art. 6.3.2, para. 6e
Mercredi 26 juin 2025, de 10 h à 22 h Parcs Dalbé-Viau et Michel-Ménard	« *Jeux de la rue* », organisés par l'arrondissement de Lachine Art. 6.3.2, para. 6e
Mardi 1er juillet 2025, de 8 h à 16 h Parc LaSalle	« *Fête du Canada* », organisée par l'arrondissement de Lachine Art. 6.3.2, para. 6e
Vendredi 4 juillet 2025, de 19 h à 20 h Parc Noël-Spinelli	« *Théâtre La Roulotte* », présenté par l'arrondissement de Lachine Art. 6.3.2, para. 6e
Mardis 8, 15, 22 et 29 juillet, et 5 août 2025, de 18 h à 21 h Kiosque de la promenade du Père-Marquette	« *Harmonie de Lachine* », organisé par l'Harmonie de Lachine Art. 6.3.2, para. 6e
Lundis 7, 14, 21, 28 juin 2025, et mardis 8, 15, 22 et 29 juillet 2025, de 10 h à 11 h Plancher de danse des Anglers	« *Cours mouvements rythmés pour aînés* », organisés par La Théière / The Teapot Art. 6.3.2, para. 6e
Mercredis 9, 16, 23 et 30 juillet 2025, et 6 août 2025, de 9 h à 10 h Cour extérieure de la Maison du Brasseur	« *Cours yoga chaise pour aînés* », organisés par La Théière / The Teapot Art. 6.3.2, para. 6e
Mercredis 9, 16, 23 et 30 juillet, 6 août 2025, de 8 h à 24 h Parc Noël-Spinelli	« *Pique-nique musical* », organisé par l'arrondissement de Lachine Art. 6.3.2, para. 6e
Samedi 12 juillet 2025, de 19 h à 20 h 30 Parc Kirkland	« *Urban Science Brass Band* », présenté par l'arrondissement de Lachine Art. 6.3.2, para. 6e
Samedi 12 juillet 2025, de 11 h à 16 h Place publique du Marché	« *Les samedis au Marché de la Société d'arts visuels* », organisés par la Société d'arts visuels en direct Art. 6.3.2, para. 6e

Lachine
Montréal

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA25-RCA25-19001-005 **(5)**

Dimanche 13 juillet 2025, de 8 h à 22 h Promenade du Père-Marquette et Club de canoë-kayak	« *Régate canoë-kayak* », organisée par le Club de canoë-kayak de Lachine Art. 6.3.2, para. 5e et 6e
Jeudi 17 juillet 2025, de 19 h à 23 h Parc Carignan	« *Cinéma en plein air* », présenté par l'arrondissement de Lachine Art. 6.3.2, para. 6e
Vendredi 18 juillet 2025, de 10 h à 21 h Parc Kirkland	« *Journée Maison Bulle* », organisée par la Maison des Jeunes Art. 6.3.2, para. 6e
Mardi 22 juillet 2026, de 13 h à 16 h Parc Michel-Ménard	« *Projet Théâtre Arbracadabra dans les espaces verts* », présenté par le Comité de vie de quartier Duff-Court (COVIQ) Art. 6.3.2, para. 6e
Samedi 26 juillet 2025, de 19 h à 23 h Parc Kirkland	« *Cinéma en plein air* », présenté par l'arrondissement de Lachine Art. 6.3.2, para. 6e
Installation : Vendredi 1er août 2025, 14 h ; Ouvert : Samedi 2 août 2025, de 10 h à 18 h et dimanche 3 août 2025, de 9 h à 16 h ; Démantèlement : Dimanche 3 août 2025, de 17 h à 18 h Site du Musée de Lachine	« *Campement de la Nouvelle-France* », organisé par l'arrondissement de Lachine Art. 6.3.2, para. 6e
Samedi 2 août 2025, de 19 h à 23 h Parc Michel-Ménard	« *Cinéma en plein air* », présenté par l'arrondissement de Lachine Art. 6.3.2, para. 6e
Dimanche 3 août 2025, de 10 h à 17 h Kiosque de la promenade du Père-Marquette	*Symposium « Les dimanches au canal »*, organisé par la Société d'arts visuels en direct, Harmonie et Graffiti Art. 6.3.2, para. 6e

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA25-RCA25-19001-005 **(6)**

Mardi 5 août 2025, de 9 h à 22 h Partie de la place « Tino » Rossi, trottoirs et voies publiques autour du parc LaSalle : les rues Saint-Antoine et Victoria, entre les 10e et 16e Avenues, et les 10e et 16e Avenues entre les rues Saint-Antoine et Victoria	« *Cyclovia des Mardis cyclistes* », organisé par Cyclo Club Lachine Art. 6.3.2, para. 1er, 2e, 3e et 4e, 5e et 6e

2. Les tarifs prévus à l'article 13.3 du *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2025* (RCA25-19001), pour l'utilisation de la Vieille Brasserie, pour une activité non régulière d'un organisme reconnu sont réduits dans leur totalité pour l'événement spécial suivant :

Mercredi 9 juillet 2025, de 14 h à 20 h Vieille Brasserie	« *Fête familiale* », organisée par La Théière / The Teapot Art. 13

3. Les tarifs prévus à l'article 15 du *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2025* (RCA25-19001), pour l'utilisation de la salle du conseil de la mairie de l'arrondissement de Lachine sont réduits dans leur totalité pour l'événement spécial suivant :

Du lundi 16 juin au lundi 30 juin 2025, de 9 h à 16 h 30 Salle du conseil, mairie de l'arrondissement de Lachine	« *Académie vocale* », organisée par Concerts de Lachine Art. 15

Lachine
Montréal

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA25-RCA25-19001-005 **(7)**

4. La présente ordonnance entre en vigueur lors de sa publication.

(S) MAJA VODANOVIC
MAIRESSE
ARRONDISSEMENT DE LACHINE

(S) FREDY ALZATE
SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT
ARRONDISSEMENT DE LACHINE

GDD 1256901005